



Action 19 (printemps 2008)

essaim2003@videotron.ca

Site Web : www.mouvement-essaim.org

Blogue : <http://indexation.blog4ever.com/>

Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 7, numéro 6

Régimes de retraite des secteurs public et parapublic

Des solutions réalistes

Le RRAME propose des solutions réalistes pour le financement de la pleine indexation, la mise à niveau des rentes de retraite et une compensation financière pour les pertes encourues par les retraités.

Solution 1 : Création d'un fonds spécial au RREGOP

Puisqu'il y a des surplus, nous proposons la création d'un fonds spécial au RREGOP, fonds réservé au financement de la pleine indexation et de la mise à niveau des rentes de retraite. Les intérêts de ce fonds couvriraient en grande partie les sommes nécessaires aux demandes des retraités.

L'évaluation actuarielle du RREGOP de la période du 31 déc. 2002 au 31 déc. 2005 a été publiée le 13 nov. 2007. Le taux de cotisation suggéré pour les actifs est passé de **7,06 % à 8,19 % le 1^{er} janvier 2008**. La hausse actuelle du taux de cotisation est due à des éléments n'ayant aucun rapport avec l'indexation, dont les deux principaux sont :

Les actuaires reconnaissent l'**insuffisance des cotisations des salariés en 2003 et 2004** dont le taux était alors à 5,35 %. Cette insuffisance provoque une **hausse de 0,53 %** de la cotisation salariale.

Le règlement de l'**équité salariale** commande une **augmentation de 0,44 %** de la cotisation salariale.

Dans cette évaluation actuarielle, on constate que **17,531 milliards de dollars** seront nécessaires pour financer les prestations promises aux actifs après le 31 décembre 2005. Ces 17 milliards incluent un **surplus de 6 milliards** dont **plus du tiers a été accumulé par les retraités, les conjoints...**

Valeur de la caisse

La valeur de la caisse est de	36,610 milliards
La valeur des prestations promises pour le service effectué avant le 31 décembre 2005 autant pour les actifs que pour les retraités est de	30,607 milliards
Surplus de la caisse	6,003 milliards

dont **3,929 milliards accumulé par les actifs,** soit 65,46 %
et **2,073 milliards accumulé par les retraités, conjoints ...** soit 34,54 %

Valeur des prestations promises avant et après le 31 décembre 2005

Valeur des prestations promises aux actifs, aux retraités, conjoints, ...
avant le 31 décembre 2005 30,607 milliards
Pour financer le service futur, après le 31 décembre 2005,
les actifs ont besoin de 17,531 milliards
Total des prestations promises **avant et après** le 31 déc. 2005 **48,138 milliards**

Pourquoi affirme-t-on que les 6 milliards des surplus sont utilisés pour diminuer le taux de cotisation des actifs ?

Le **service futur à financer par les actifs** est de 17,531 milliards
Les actuaires **utilisent tout le surplus** de 6,003 milliards
et **abaissent le service à financer** à 11,528 milliards

En conséquence, les surplus générés par les cotisations des actifs (**3,929 milliards**) et ceux des retraités, conjoints, ... (**2,073 milliards**) servent à diminuer le total à financer. L'utilisation du **2,073 accumulé par les retraités, conjoints ...** diminue le taux de cotisation des actifs.

Rien n'est prévu, dans cette évaluation actuarielle, pour la réindexation des rentes de retraite des années 1982 à 1999.

Solution 2 : À partir du FARR, Fonds d'amortissement des régimes de retraite, créer une réserve pour financer la pleine indexation

Le RRAME propose au gouvernement de **prolonger de 2 à 3 ans ses investissements dans le FARR** afin d'accumuler les sommes nécessaires pour financer la pleine indexation, la mise à niveau des rentes de retraite et une compensation financière pour les pertes encourues par les retraités des secteurs public et parapublic.

Solution 3 : Crédit d'impôt remboursable

Volonté politique

Les pertes financières des retraités des secteurs public et parapublic sont évaluées à environ **11 000 \$ en moyenne**.

Le RRAME propose au gouvernement de **prévoir une compensation financière sous forme de crédit d'impôt remboursable** afin de compenser les pertes financières accumulées depuis la prise de leur retraite.